

Particuliers

ALLOCATIONS ET AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES

Une personne âgée peut bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) en cas de perte d'autonomie, de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) si elle a de faibles revenus, de l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) si elle est invalide et n'a pas atteint l'âge légal de départ à la retraite. Des aides sociales peuvent aussi lui être proposées. Ce dossier ne détaille pas les règles spécifiques prévues pour Mayotte.

- [Allocation personnalisée d'autonomie \(Apa\)](#)
- [Allocation de solidarité aux personnes âgées \(Aspa\)](#)
- [Allocation supplémentaire d'invalidité \(Asi\)](#)
- [Allocation simple](#)
- [Obtenir une aide ménagère](#)
- [Prise en charge des repas](#)

Questions – Réponses

- [Peut-on encore bénéficier du minimum vieillesse ?](#)
- [Apa : qu'est-ce que le Gir 1, 2, 3 ou 4 de la grille Aggir ?](#)
- [Apa : quel est le montant de votre reste à charge ?](#)
- [L'allocation personnalisée d'autonomie \(Apa\) est-elle versée sous conditions de ressources ?](#)
- [L'Apa peut-elle être suspendue ?](#)
- [Le montant de l'Apa peut-il être révisé ?](#)
- [Quelles aides peut toucher une personne âgée en situation de précarité ?](#)
- [Aspa, Asi : faut-il résider en France ?](#)

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Et aussi...

- [Hébergement des personnes âgées](#)
- [Aide sociale à l'hébergement \(ASH\) d'une personne âgée](#)

Pour en savoir plus

- [Site « Pour les personnes âgées.fr » \(personnes âgées en perte d'autonomie\)](#)
Source : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- [Site « Pour bien vieillir.fr » \(personnes âgées\)](#)
Source : Caisse nationale d'assurance vieillesse
- [Site des services à la personne](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Quelles différences entre la PCH et l'APA ?](#)
Source : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Où s'informer ?

- Assurance retraite – 39 60
Pour vous informer sur votre situation, poser une question sur votre dossier, accéder à des informations personnelles (suivi du dossier, derniers paiements, etc.).
Par téléphone
39 60 (ou 09 71 10 39 60 depuis un mobile, une box ou l'étranger)
Service gratuit + prix de l'appel
Du lundi au vendredi de 8h à 17h
- Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées – 3977
Écoute, soutien et aide pour les personnes âgées ou handicapées, aux personnes en prenant soin et aux témoins de maltraitances à leur rencontre.
Par téléphone
3977
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h.
Service gratuit + coût d'un appel vers un numéro fixe, depuis un téléphone fixe ou mobile.
- Canicule info service
Informations sur la canicule et les principales recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs.
Par téléphone
0800 06 66 66 appel et service gratuit, depuis un téléphone fixe
Ouvert de 9 h à 19 h

Services en ligne

- Formulaire : Cerfa n°13710*02 : N°S 5182a : [Demande d'Aspa auprès de la Caisse nationale d'assurance vieillesse \(Cnav\)](#)
- Formulaire : Cerfa n°14953*01 : [Demande d'Aspa auprès de la MSA](#)
- Formulaire : Cerfa n°11175*05 : N°S4151f : [Demande d'Asi par le titulaire d'une pension d'invalidité versée par la Sécurité sociale](#)
- Formulaire : Cerfa n°13679*02 : N°S5183a : [Demande d'Asi par le titulaire d'une pension de retraite anticipée ou d'une pension de réversion versée par la Sécurité sociale](#)
- Formulaire : Cerfa n°13435*03 : [Demande d'allocation supplémentaire d'invalidité \(Asi\) auprès de la MSA](#)
- Formulaire : [Demande d'aide à l'amélioration et l'adaptation du logement pour les personnes âgées](#)
- Formulaire : Cerfa n°10544*02 : [Déclaration d'une allocation personnalisée d'autonomie](#)

TOUS LES SERVICES EN LIGNE



HÔTEL DE VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU

12, rue des coquelicots
12850 - Onet-le-Château

[S'y déplacer](#)

